

## Un lieu de vie

La Résidence "La villette"  
accueille  
40 résidents (33 MRS et 7 MR)  
dans un cadre rénové, convivial  
et verdoyant,



Toutes les chambres  
(38 particulières et 1 double)  
sont équipées de lits médicalisés.



De nouveaux espaces de vie et  
d'accueil, spacieux et lumineux  
sont mis à disposition des  
résidents et de leur famille.

## Bien plus que des soins

Notre objectif est d'accompagner  
le résident dans des activités  
aussi proches que possible de la  
vie de tous les jours.



Et la vie, c'est pouvoir choisir  
ses vêtements, s'habiller seul,  
bricoler, tricoter, assurer ses  
propres soins corporels, quand  
on le peut, même si cela  
demande plus d'attention, de  
temps, de patience, de la part de  
l'ensemble du personnel.



Il s'agit de soutenir le rythme du  
résident pour qu'il conserve ou  
retrouve un maximum  
d'autonomie.



## Rendez-vous et inscription



Chaussée de Charleroi, 191  
5030 Gembloux

☎ 081/62.58.00      ☎ 081/62.58.37  
✉ social@lavillette.acsol.be

Agrément:  
MRS:S-1129      MR:192.142.223.



*"Car vieillir, c'est  
avancer chaque jour...  
c'est continuer de se  
construire; c'est encore se  
reconstruire..."*

*C'est aussi pouvoir à tout  
moment choisir, et se  
retourner pour  
contempler avec sagesse  
et apaisement le chemin  
parcouru..."*

*Y.L.*

## *Renseignements pratiques*

*Le prix à la journée est de :*

- 42,81 € en chambre particulière.*
- 38,23 € en chambre à deux lits.*

*Ne sont pas compris dans le  
prix:*

*Les frais pharmaceutiques*

*Les frais médicaux.*

*La pédicure.*

*La coiffeuse.*

*Le téléphone (0,37 € / jour)*

*La redevance TV (0,37€/jour)*

*L'entretien du linge de corps.*

